

SNPS INFO ô N° 22

COMITE DE NEGOCIATION (CNSP253) du 24 juin 2009.

Le comité de négociation est présidé par Mr Marc HELLINCKX représentant le Ministre de l'Intérieur.

Ordre du jour du comité de négociation:

1. Description de fonction et exigences de profil du directeur des achats à la police fédérale (DSA)

Les organisations syndicales marquent leur accord sur le texte présenté.

2. Procédure INEX (= recrutement externe)

La CSC dénonce certains vides juridiques dans la procédure INEX tant pour les Calog que les membres du cadre opérationnel.

L'autorité, souhaitant avoir une vision globale sur cette problématique, propose la création d'un groupe de travail. Mise en place en septembre 2009.

3. Promotion sociale Calog : durée de validité des brevets

L'autorité nous donne un aperçu statistique du nombre de valorisés depuis 2005. Globalement, il reste peu de dossiers non valorisés. Aussi, l'autorité estime qu'il n'y a pas lieu de modifier les textes existants.

Nouvelle procédure prévue pour fin de l'année 2009 (sélection 2010).

4. Frais réel d'enquête

Voir note ci-annexée.



SNPS INFO ô N° 22

5. Divers :

- Via un Info nouvelles, la autorité rappellera les informations utiles à connaître sur la formation certifiée.
- Congé parental : la nouvelle législation (õ jusqu'à ce que l'enfant atteigne son douzième anniversaire au lieu de 6 ans) parue pour la fonction publique sera appliquée également à la police intégrée (même entrée en vigueur).
- **Compétence OPJ**
Situation actuelle : un enquêteur, cadre de base dans un service local de recherche et ayant la qualité d'OPJ qui fait mobilité dans une autre zone de police perd cette qualité.

Dorénavant, la possibilité sera donnée à la nouvelle autorité locale de décider ou non du maintien de cette qualité. Cette option sera annoncée et mentionnée dans les conditions générales des cycles de mobilité.
- Indemnité de bicyclette : le nouveau montant prévu à la fonction publique (0,20 ") est aussi applicable à la police intégrée.

Christian LORENT
Secrétaire National

LE SNPS VOUS INFORME

